

ETIENNE ROUCHON (1795-1861)

La plupart des bibliographies contemporaines relatives à l'histoire de la Provence négligent de citer l'ouvrage d'Etienne Charles Rouchon-Guigues, *Résumé de l'histoire de l'état et comté souverain de Provence*¹. Quelles raisons expliquent cet oubli ? Celui qu'on appelait, en son temps, « le dernier des patriotes provençaux » peut-il retrouver quelque audience à l'âge de la décentralisation ?

UN BOURGEOIS AUX NOBLES MANIERES.

Rouchon est né à Aix le 26 juillet 1795, dans la maison paternelle, rue Sabaterie ; son père était marchand drapier, sa mère Magdaleine Guigues possédait quelque bien à la campagne. Il fréquenta d'abord l'institution privée de l'abbé Milon où il fut nourri des humanités classiques ; puis de 1811 à 1816 il « fit son droit » à l'Université d'Aix ; il s'y lia d'amitié avec un groupe de jeunes libéraux, notamment Thiers et Mignet. Dès 1820, il épouse Elisabeth Zoe Mossy, fille d'un imprimeur marseillais².

1. Première édition, Paris, Lecointe, 1828. Deuxième édition, Aix, Makaire, 1863.

Sur Rouchon, les principales sources manuscrites, outre les documents de l'état civil et ceux de la Cour d'Aix, sont les lettres de Mignet, conservées au Musée Arbaud (Dossier 2751 A 2). Parmi les sources imprimées on doit lire d'abord les ouvrages de Rouchon : nous les citons dans cet article. Un autre aspect essentiel de son activité apparaît à travers les *Séances de l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix*. Des éloges nécrologiques ont été publiés après sa mort. Les principaux ont pour auteur : Charles de RIBBE, « Le Conseiller Rouchon » dans *l'Echo des Bouches-du-Rhône*, 7 avril 1861 ; et M. SAUDBREUIL, premier avocat général à la Cour d'Aix, qui a parlé deux fois : devant la Cour, et devant l'Académie, qui l'a élu pour succéder à Rouchon (*Eloge de M. le Conseiller Rouchon*, le 12 août 1861).

Enfin quelques articles et ouvrages plus récents constituent une bibliographie succincte : Fernand BENOIT, dans *Le Feu, Revue du régionalisme méditerranéen*, 1^{er} septembre 1921 ; Franck MAURIN-PONS, « Thiers, avocat aixois (1818-1821) », dans *Provence historique*, t. IX, fasc. 38, oct.-déc. 1959 ; Yvonne KNIBIEHLER, *Naissance des Sciences Humaines. Mignet et l'histoire philosophique au XIX^e siècle*, Paris, 1973.

2. Le mariage se fit sous le régime dotal, toute communauté de biens étant explicitement exclue dès le premier article du contrat. Elisabeth Mossy apportait 24.000 F de dot et un trousseau de 4.000 F. Etienne Rouchon recevait de sa mère la jouissance d'une propriété rurale avec « vignes, oliviers... bâtiment avec ses appartenances et ses dépendances ». Le jeune couple restait établi rue Sabaterie.

Sa carrière est ensuite sans imprévu. Il était avocat depuis 1816, il est nommé juge de paix en 1829, puis promu Conseiller à la Cour en septembre 1830, peu après la Révolution de Juillet ; il le restera jusqu'à sa mort. Charles de Ribbe loue avec chaleur les qualités éminentes du magistrat, son intégrité, sa patience inlassables. Aux yeux de ce juste, il n'y avait pas de petites questions, de petits intérêts, de petites affaires. La justice devait remplir un sacerdoce de paix, d'équité, de conciliation ; accomplir, autant que faire se peut, un idéal d'autorité tutélaire, de liberté bienfaisante, de stabilité, de progrès.

La magistrature laissait alors quelques loisirs. Rouchon les a consacrés à la bienfaisance sociale : il est administrateur des hospices durant plusieurs années. D'ailleurs il ne dissocie pas les travaux de l'esprit de ses responsabilités d'homme public. Elu membre de l'Académie d'Aix dès 1825, il participe avec assiduité aux études et débats relatifs à l'économie locale. Il ouvre la séance publique du 15 janvier 1842, en soumettant un projet de reboisement, et même tout un programme d'économie forestière pour la Provence ; à cette occasion, il propose quelques solutions pour concilier l'intérêt public avec le respect de la propriété individuelle.

L'homme privé est décrit comme digne, réservé, à la fois simple et solennel, attaché aux formes. Un bourgeois aux nobles manières, qui rêvait peut-être d'incarner les antiques vertus consulaires. Il exerçait d'ailleurs un rayonnement incontestable, et même une sorte de fascination. Déjà ses camarades d'études, Thiers et Mignet en tête, l'appelaient *Maître*, non point par plaisanterie. Les lettres de Mignet expriment une sorte de vénération : « Tu seras le plus étonnant de nous trois... tu seras recherché comme le Jean-Jacques de notre siècle. » « Adieu le plus beau génie que j'ai rencontré... Je suis devant toi comme devant une singularité humaine ». « Tu es bien la pensée et la poésie vivantes ». Les éloges de Saudbreuil et de Charles de Ribbe sont empreints eux aussi d'une estime, d'une affection, d'une admiration qui n'ont rien de conventionnel.

Ce « génie » n'a pas réussi à se faire reconnaître, et il en a souffert. « Il avait le sentiment de sa valeur écrit Saudbreuil, et il crut d'abord fermement qu'elle fixerait sur lui l'attention publique ». Il comprit peu à peu qu'il n'en serait rien, et il se résigna, non sans amertume. « Une invincible tristesse s'était depuis longtemps emparée de son âme. Il semblait qu'il portât au cœur une place saignante que sa fierté s'étudiait à voiler. « Il quitta ce monde ingrat le 1^{er} avril 1861, muni des consolations de la religion. »

LE DERNIER DES PATRIOTES PROVENÇAUX.

Son échec semble imputable à la rigidité de ses opinions et de ses objectifs. Il a refusé des évolutions et des choix jugés en son temps inéductables. C'est vrai pour ses attitudes politiques, comme pour ses productions littéraires.

Au plan politique, il se dit libéral parce qu'il est hostile à la monarchie des Bourbons et à l'Eglise romaine qui s'appuient l'une l'autre dans la France de la Restauration. Or la Provence est « blanche » à cette époque, elle rejette les libéraux : Thiers et Mignet le comprennent, et ils émigrent à Paris, entraînant dans leur sillage bon nombre de leurs amis. Ils voudraient emmener Rouchon. « Nous formerions ici un couvent d'amis, de travailleurs, de frères, lui écrit Mignet. Je ne tiens pas à l'idée de ce bonheur ». Vains efforts. Rouchon ne veut pas partir : « Vous qui aimez l'utile, le beau, le juste, dit-il³, vous qui trouvez dans la science un encouragement à la vertu, un charme à vos loisirs, un baume à vos douleurs, ne quittez point le sol où votre mère posa votre berceau, ni les lignes de cet horizon, qui, enfant, s'offrait à vous comme les bornes du monde ». C'est qu'il reste un « patriote provençal » à une époque où le « patriotisme » obéit à de tout autres tendances. Les « libertés » dont il rêve ce sont les anciennes libertés communales et provinciales. Sans dédaigner la liberté de la presse, le droit de suffrage, les prérogatives des députés, il met au premier plan l'autonomie de sa Provence, le respect de ses traditions. Son hostilité au pouvoir royal et au pouvoir clerical prolonge à la fois le gallicanisme des anciens parlementaires provençaux et le fédéralisme des notables de 1793. Il demeure aveugle face à une évolution irrésistible qui entraîne Marseille, et, derrière elle, un grand nombre de Provençaux au-delà des frontières de la vie locale, sur les voies d'échanges internationaux que les anciennes institutions régionales n'auraient pas pu assumer.

Thiers et Mignet avaient peut-être adhéré à ce « libéralisme » régionaliste, au temps de leurs études ; ils s'en sont bientôt détachés pour adhérer au libéralisme parisien. Rouchon les a vus comme des traîtres. L'amitié fraternelle s'est dissoute peu à peu.

Le plus triste c'est que ce « patriote provençal » n'a pas réussi à bâtir une œuvre littéraire fondée sur l'amour du terroir. Son premier ouvrage est précisément le *Résumé* de l'histoire de Provence, que nous présentons plus loin. Mais aucune vocation pour l'histoire régionale, ou pour l'histoire tout court, ne se confirme par la suite. Mignet a tout fait pour attirer son « Maître » vers cette discipline, alors en plein essor et très à la mode : il lui suggérait d'écrire une *Histoire de la Papauté et du catholicisme* « la plus belle chose qu'on puisse entreprendre... le public le demande et l'attend ». Rouchon n'a pas suivi ce conseil ; il n'a produit que deux courts articles d'histoire : un sur la position de la ville d'Aix avant sa destruction par les Sarrasins, un autre sur les Saliens⁴.

3. *Séance publique de l'Académie d'Aix* (1839-1840), p. 7.

4. *Mémoires de l'Académie d'Aix*, t. VIII, p. 357 et suivantes.

A ses moments perdus il écrivait des poèmes en prose. Ils ont pour titre : Le Vieux serviteur, Le tableau d'Apelle, L'affranchi de Tibère, Philidas, Le paysan milanais, Le chant des moissons. Ces textes ont retenu l'attention du chansonnier Béranger, de Victor Cousin, d'Augustin Thierry. Charles de Ribbe les définit comme « des bas-reliefs antiques ». Et le jeune Prévost-Paradol, professeur à l'Université d'Aix en 1856 déclare : « Ses chants en prose sont d'une originalité et d'une poésie admirables ». On peut s'étonner que « le dernier des patriotes provençaux » ne les ait pas écrits dans sa langue maternelle, et qu'il n'ait pas voué sa muse lyrique à chanter exclusivement sa patrie provinciale. C'est que le patriotisme du jeune magistrat est d'essence purement politique. Il n'annonce pas celui de Mistral.

En fait Rouchon a épuisé son talent à chercher, pour ainsi dire, la pierre philosophale. L'œuvre de sa vie, celle à laquelle il voulait consacrer le meilleur de lui-même, c'était un vaste traité *De la politique*, élaboré à partir d'une connaissance approfondie des peuples anciens et modernes. Pour réaliser ce chef-d'œuvre, il s'est imposé un travail de titan : son érudition en matière de droit politique passait pour inépuisable. Admirateur fervent de Montesquieu, disciple aussi de l'idéalisme allemand, il voulait établir des lois générales à partir des cas particuliers. Son désir passionné était de trouver pour les Provençaux d'abord, pour tous les humains ensuite, les critères permettant de choisir le meilleur gouvernement possible, le mieux adapté au sol, au climat, aux mœurs des habitants. « Placez dans les murs de votre ville natale le point d'appui de vos recherches philosophiques, dit-il dans le discours déjà cité. Etudiez d'abord la première patrie, la patrie communale. Vous pourrez ensuite à volonté étendre le cercle où vous auez, permettez-moi ce terme, localisé la science, et vous élever avec bonheur dans une marche progressive de la ville à la province, de la province à l'Etat, à l'Europe, à l'ensemble du globe et de l'humanité ». Penseur et philosophe, il recherchait non pas l'analyse concrète des institutions, mais la théorisation de leur fonctionnement, quitte à s'exprimer dans une langue souvent rébarbative. Il est resté fidèle à un genre littéraire mis à la mode au temps de la philosophie des lumières, non seulement par Montesquieu mais par Mounier, Lally Tollendal, Sieyès.

Mais il n'est pas venu à bout de la tâche écrasante qu'il s'était imposée. Il produisait peu, disant qu'on ne doit pas abuser de l'imprimerie. Au vrai, il écrivait péniblement, incapable de dominer la masse énorme de sa documentation et jamais satisfait de la forme qu'il donnait à ses idées foisonnantes. Le grand traité *De la politique* a avorté en un ouvrage inachevé qui paraît en 1840 et qui passe totalement inaperçu, au moins en France (il semble qu'il ait été lu en Allemagne). Prévost-Paradol, qui le lit en 1856, le juge brutalement : « Ce sont des lieux communs habillés en chimère ».

LE RESUME DE L'HISTOIRE DE L'ETAT ET COMTE SOUVERAIN DE
PROVENCE.

Il reste à examiner son premier ouvrage. Est-ce un monument ignoré de l'histoire de provence ? Ne nous y trompons pas : le *Résumé* n'est pas né d'une inclination de son auteur pour l'histoire régionale ; il a été écrit sous l'influence, on peut même dire sous la *pression* de Mignet. Ce dernier, depuis l'immense succès de son *Histoire de la Révolution française*, en 1824, était reconnu comme un des plus grands historiens de sa génération. Environné d'hommages, sollicité par tous les éditeurs parisiens, il n'oubliait pas ses amis et voulait les faire profiter de sa réussite. Un éditeur, Félix Bodin, avait fondé une Collection d'histoire des provinces, pour suivre les penchants d'un public qui, en ces temps romantiques, était curieux à la fois de couleur locale et de chevalerie... Mignet proposa son cher « Maître » comme auteur possible d'une histoire de Provence. Rouchon refusa, hésita, se fit prier, puis enfin se décida. Mais il se mit au travail avec une lenteur et des méthodes qui consternaient Mignet. Entre eux les rôles se renversent : alors qu'à Aix, c'est Rouchon qui guidait et corrigeait son cadet, à présent c'est Mignet qui critique et conseille. Il faut éviter, dit-il, les détails sans intérêt, les noms des rois par exemple ; préciser le cadre géographique ; multiplier « les faits moraux et sociaux » ; chercher toujours à « enchaîner » les événements. Il essaie de faire comprendre à son ami le véritable intérêt de l'histoire régionale et lui cite Fauriel qui, après avoir recueilli les *Chants populaires de la Grèce moderne*, s'occupe de l'Occitanie avec tant de talent et d'originalité ⁵.

Mignet explique aussi la nouvelle manière d'écrire l'histoire ⁶. Depuis les grands bouleversements de la Révolution et de l'Empire, plus personne ne croit que les princes sont seuls responsables des événements, l'intervention des peuples entre en ligne de compte ; mais cette intervention est elle-même le produit de nombreux facteurs, « tendances », « besoins », qu'il faut savoir déceler, et qui constituent des « nécessités » inéluctables. Pour comprendre ces tendances et ces besoins, il faut s'appliquer à connaître et comprendre chaque peuple, à chaque époque, jusque dans l'intimité de ses mœurs et de ses croyances. Toute une école de jeunes historiens travaille selon ces principes : Augustin Thierry, Barante, Thiers, Guizot ; et bien d'autres, moins illustres.

Que reste-t-il de ces conseils dans le *Résumé* ? Bien peu de choses. Le récit a certes le mérite d'être clair. Il fait bien comprendre comment et

5. La renaissance de l'Occitanie avait eu un Provençal comme premier initiateur : Raynouard, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres qui avait publié un *Choix des poésies originales des troubadours* (1816-1821) et s'appliquait à l'étude de la « langue romane ».

6. Sur tout ceci voir Y. KNIBIEHLER, *op. cit.*, p. 38-39 et p. 103 à 110. Mignet est l'inventeur de ce qu'on appelle en son temps « le fatalisme historique » : un déterminisme systématique et sans nuance.

pourquoi la Provence, ou ses différents « pays », sont entraînés par des mouvements historiques qui intéressent tout l'Occident. Mais ce n'est rien de plus qu'une habile compilation des chroniques⁷, où tout est centré sur les princes, leurs guerres, leurs mariages, leurs successions. On est surpris par la sèche et la platitude du texte. Aucune halte pour évoquer avec quelque précision des personnages aussi illustres que la reine Jeanne ou le roi René. Pire : ces fameuses institutions régionales, dont l'auteur fait tant de cas, ne donnent lieu à aucune analyse. On ne les voit pas naître, on n'apprend nulle part comment elles fonctionnent, ni quel rôle politique et social elles jouent. Aucune évocation des cérémonies, des fêtes qui ressusciteraient l'ancienne société. Comment des lecteurs qui dévorent Walter Scott pourraient-ils s'intéresser à un texte pareil ?

Il y a pourtant des moments où la sensibilité de Rouchon se laisse voir ; on pressent alors quelle histoire il aurait pu écrire, que Mignet espérait sans doute.

Ainsi, à propos des hérésies et des questions religieuses, quelques commentaires viennent réveiller l'attention du lecteur. Les Vaudois, les protestants sont présentés avec sympathie, l'intransigeance de Rome est nettement dénoncée : « Quelques concessions très orthodoxes, comme l'abandon de la supériorité théocratique, le mariage des prêtres, l'adoption de la langue nationale dans la liturgie, la réduction de nombre dans le clergé séculier et régulier, la gratuité de la prière, le rétablissement de la Sainte Cène, plus de mesure dans le culte des saints, des reliques et des images, enfin un retour général à la simplicité et à la mansuétude évangéliques eussent prévenu ces malheurs (les guerres de religion), en repoussant le protestantisme sur le terrain de la pure métaphysique religieuse. Mais Rome voulut conserver toutes les pièces du christianisme du Moyen âge, sur lequel était fondée sa puissance »⁸. On retrouve ici l'un des piliers du « libéralisme » de l'auteur : la distance à l'égard de Rome. On saisit du même coup pourquoi son « patriotisme provençal » porte à faux : sous le règne de Charles X, la haine du clergé catholique s'exprime parfois avec virulence à Paris et dans quelques régions ; mais en Provence on assiste au contraire à de multiples démonstrations de la piété populaire la plus traditionnelle et la plus conservatrice...

Le *Résumé* exprime aussi une violente rancune à l'égard de la monarchie centralisatrice. C'est la politique inaugurée par Richelieu qui est dénoncée : « Alors commença la lutte entre une autorité despotique et un pays libre. La cour avait deux desseins, l'un passager, d'obtenir de l'argent, l'autre fixe et constant, d'abolir les garanties publiques »⁹. Certes les

7. Parmi ses sources, Rouchon cite Honoré Bouche et Gaufridi.

8. *Résumé*, 2^e éd., p. 278. Rouchon était de famille catholique, mais semble n'avoir eu qu'une pratique « occasionnelle ».

9. *Résumé...*, 2^e éd., p. 321.

Provençaux des années 1820 ne font pas de zèle pour payer leurs impôts, mais ils acclament les Bourbons restaurés, et ne sont guère disposés à remettre en cause l'œuvre des anciens rois. Sur ce point aussi, le patriotisme provençal de Rouchon reste incompris. Le problème de la centralisation alimente d'ailleurs, sous le règne de Charles X, un débat où domine la mauvaise foi. Certains ultras refusent la centralisation par nostalgie de la féodalité : mais en même temps ils en tirent parti pour infiltrer leur influence dans les régions qui leur sont hostiles. Les libéraux la dénoncent, mais uniquement parce que les ultras au pouvoir en profitent ; en fait ils redoutent le conservatisme des pouvoirs locaux, et veulent faire triompher leurs idées partout. La « force des choses », les « nécessités de l'histoire » jouent, croient-ils, dans le sens de la centralisation. Aussi ne sont-ils pas prêts, eux non plus, à entendre les récriminations de Rouchon.

D'ailleurs celui-ci commet une autre maladresse. Dans sa conclusion, il souligne que l'Assemblée constituante, qui prétendait mettre fin au despotisme, a plutôt aggravé, elle aussi, le centralisme administratif. « L'Assemblée constituante eut sans doute des vertus et des lumières, mais ce fut un malheur qu'elle dédaignât de fonder le présent sur le passé et négligeât l'exemple voisin des institutions anglaises... Le pays de Provence, devenu une véritable province française, eût un jour reçu dans son sein les Provençaux du Comtat et ceux d'outre-Var, et se fut appuyé comme aux premiers temps, sur la mer, sur le Rhône et les Alpes. Il eut conservé, avec son nom, les traditions de sa vieille liberté »¹⁰. En somme Rouchon ébauche l'idée d'une continuité entre l'œuvre de la monarchie et celle de la révolution, en matière de centralisation. Cette idée inspire, on le sait, Tocqueville, lorsqu'il écrit *L'Ancien régime et la révolution*, publié en 1856. Mais en 1828, elle était trop nouvelle, trop surprenante dans sa lucidité pour être admise par les Français, quel que soit leur parti politique. Et surtout, elle n'était pas développée, pas démontrée, seulement suggérée en quelques phases de conclusion.

Bref, cette histoire de Provence, dépourvue de pittoresque et de séduction, avait de quoi irriter tout le monde. Aussi ne fut-elle pas un succès de librairie. Elle n'a pas marqué non plus l'historiographie provençale. Il y avait pourtant dans le *Résumé* une sensibilité, un jugement, des opinions, qui auraient pu inspirer une œuvre originale et puissante, une invention de l'histoire régionale. A Paris, c'est peut-être ce qu'on attendait. Mais à Aix, la conjoncture n'était pas favorable. Et le génie a manqué.

Yvonne KNIBIEHLER.

10. *Résumé...*, 2^e éd., p. 370-371.